RÉPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DU GERS ARRONDISSEMENT DE CONDOM COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

Envoyé en préfecture le 18/12/2012 Reçu en préfecture 2018/08/3612 Affiché le

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 décembre 2012

L'an deux mille douze, le 14 décembre à 18 heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 60 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de Réunion de la Communauté de Communes, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEYRECAVE, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS: Bernard GALLARDO, Christian TOUHE-RUMEAU, Maurice BOISON remplacé par sa suppléante Véronique ARLIN, Claude CLAVERIE, Xavier FERNANDEZ, Jean-Yves GEISSER, Guy SAINT-MEZARD, Mario SPAGNIOLI, Serge MARITAN, Bernard BOURROUSSE, Jean-François SOPENA, Raymonde BARTHE, Martine LABORDE-NOYER, Patrick BATMALE, Daniel BELLOT remplacé par son suppléant Lucien CASTELLA, Christian DUFFAU, Patricia ESPERON, Guy AUBERT remplacé par sa suppléante Marie-Claude GELAS, Carole BALAGUER remplacée par son suppléant Jean CAUBOUE, Philippe BOYER, Hugues CARLES, Roland CLAVERIE, Hervé COLLIN, Denis DECLOCHEZ, Hélène DELPECH, Edouard DONA, Joël DUBOUCH, Philippe DUFOUR, Marie-José GOZE, Michel LAFFARGUE, Dominique LAFONT, Henry LUCHET, Bernard MARSEILLAN, Bernard PIS, Robert PORROUQUET, Jacqueline ROBUTTI, Pierrette SEGAT. ABSENTS EXCUSÉS: Francis DUPOUY, Michel LABATUT, Bernard ROZES, Patrick DUBOS, Nicolas MELIET, Bernard LEBE, Pierre DULONG, Etienne BARRERE, Jean Louis DUBUC, Fabrice LACOMBE, Wilfried LUSSAGNET.

<u>ABSENTS</u>: François BAQUE, Marie-Laure BEZIN, Bernard BORDIGNON, Thierry COLAS, Pierre ESQUERRE, Jean-Marie GILLOT, Michel MAZZONETTO, Pierre MOREL, Jacques MORLAN, Jean François ROUSSE, Carine SAMPIETRO.

ONT DONNÉ PROCURATION: Jean-Louis DUBUC à Véronique ARLIN; SECRÉTAIRE: Philippe BOYER.

Objet: ACHAT D'UNE FRICHE COMMERCIALE A CONDOM

Monsieur le Président expose que la Commission Prospectives Etudes s'est réunie à plusieurs reprises (les 2 août, 18 septembre et 19 octobre 2012), afin de travailler sur l'opportunité de réhabiliter la friche commerciale de l'ancien Champion à Condom, en vue de la création d'un pôle commercial et administratif, et, d'un espace public. Ainsi, il a été demandé au CAUE du Gers de bien vouloir travailler sur les possibilités de réhabilitation de cet ensemble.

Suite à la présentation du CAUE, et aux discussions avec le propriétaire Guyenne et Gascogne, Monsieur le Président propose que soit acheté l'ensemble cadastré section AV N°464 et 465 et AN N°524 d'une contenance totale de 4 559m² pour un montant de 190 000 € se déclinant comme suit :

Section	N° de Parcelle	Contenance
AV	464	1 376 m ²
AV	465	2 750 m ²
AN	524	433 m²
Total		4 559 m ²

Envoyé en préfecture le 18/12/2012 Reçu en préfecture le 18/12/2012

Monsieur le Président expose que cet ensemble a fait l'objet d'un favisé deu Service France Domaine le 19 janvier 2012 (N°2012 – 107V 0012).

Je vous prie de bien vouloir :

- Décider d'acheter cet ensemble sur la commune de Condom pour un montant de 190 000 €.

- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération (et notamment l'acte authentique à intervenir devant Notaire).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE:

- OUÏ l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré à l'unanimité.
- DECIDE d'acheter cet ensemble sur la commune de Condom pour un montant de 190 000 €,
- AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération (et notamment l'acte authentique à intervenir devant Notaire).

Pour extrait conforme le 14 décembre 2012.

Le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Conseiller Régional, Maire de Blaziert,

Jean-Claude PEYRECAVE



